

Changement de ton de la France à l'égard de l'Afrique

SE POSE
DORÉNAVANT
LA QUESTION DES
MOYENS MIS À LA
DISPOSITION DE
CETTE « AMBITION
NOUVELLE ».
CELA PASSE
PRINCIPALEMENT
PAR UNE RÉFORME
DE L'AIDE PUBLIQUE
AU DÉVELOPPEMENT

Analyse

CHRISTOPHE CHÂTELOT
Le Monde Afrique

Le discours de politique étrangère que le président de la République délivre à chaque rentrée de septembre aux ambassadeurs avait, cette année, une forte tonalité africaine. La force des liens qui relient le continent noir à l'ancienne puissance coloniale n'est pas une nouveauté. Ce qui l'est davantage, ce sont les termes choisis par Emmanuel Macron et la nouvelle narration à destination d'un continent élevé au rang de partenaire de premier plan.

Relire le discours de 2017 permet de prendre la mesure du changement de ton. Il était essentiellement question de l'Afrique et de ses plaies : le terrorisme « nourrit des crises régionales et des divisions en Afrique » ; les migrants sur ces « routes de la nécessité, qui déplacent tant d'Africains, qui font qu'aujourd'hui, le désert en Afrique et la Méditerranée sont devenus [des] cimetières » ; les pandémies, « dont le sida, qui continue de constituer une grave menace sur le continent »... L'Afrique en tant que « continent d'avenir » n'était que peu évoquée.

Cette année, sans occulter les désastres, le producteur de crises est devenu un partenaire incontournable pour « influencer sur le cours du monde ». « Il n'y a pas de fatalité dans

l'instabilité africaine, a expliqué le chef de l'Etat, qu'il s'agisse des conflits internes ou des conflits entre voisins. L'Afrique n'est pas seulement notre interlocuteur pour parler des crises qui l'affectent, elle est d'abord notre alliée pour inventer les grands équilibres du monde de demain. »

La direction avait été donnée, en novembre 2017, lors de son discours tenu devant des étudiants à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Contrairement à ses prédécesseurs, le chef de l'Etat n'avait pas cru nécessaire d'annoncer, pour la énième fois, la fin de la Françafrique, ce modèle vicié et inégal qui régissait les relations de Paris avec ses anciennes colonies. Cela valait acte de décès. Le temps était venu de vanter des relations d'égal à égal entre la France et le continent. « Ce que nous construisons ce faisant, touche par touche, c'est en quelque sorte la conversion d'un regard réciproque. Celle qui va permettre (...) de construire un nouvel imaginaire entre la France et le continent africain », a-t-il expliqué lundi.

Voilà pour les mots adressés également à la jeunesse africaine, aux femmes, aux artistes, aux entrepreneurs, aux responsables politiques, aux diasporas... Des mots qui ont apparemment été plutôt appréciés de l'autre côté de la Méditerranée, comme on pouvait le lire dans le quotidien burkinabé *Aujourd'hui au Faso* : « C'est encore un président français qui a répété sa volonté de nouer des rapports décomplexés avec l'Afrique, loin des clichés paternalistes chiraquiens, de la condescen-

dance sarkozyste, ou de la fausse neutralité hollandienne. »

Se pose dorénavant la question des moyens mis à la disposition de cette « ambition nouvelle ». Cela passe principalement par une réforme de l'aide publique au développement (APD), axée sur cinq priorités : l'éducation, la lutte contre les fragilités, le climat, l'égalité femmes-hommes et le renforcement des systèmes de santé.

« UNE NOUVELLE MÉTHODE »

M. Macron a certes confirmé dans son discours une augmentation de 1 milliard d'euros de l'aide publique au développement (APD) dans le budget 2019. En mai 2017, il s'était engagé à faire remonter à 0,55 % du revenu national brut (RNB) le montant de cette aide, tombée à 0,38 % en 2016. Il s'agit également d'accorder davantage à l'Afrique, qui a vu sa part diminuer depuis quinze ans, tandis que celle des pays émergents ne cesse de croître. Les pays d'Afrique subsaharienne, pourtant classés parmi les plus pauvres du monde et donc théoriquement prioritaires, ne reçoivent ainsi que 28 % de l'APD française (contre 45 % en 2010). Paris promet dorénavant de se focaliser sur les pays les plus fragiles, en augmentant notamment les dons bilatéraux.

Au-delà des sommes, c'est surtout « une nouvelle méthode » que prône M. Macron. Hervé Berville a planché sur le sujet, et remis un rapport le 24 août au premier ministre. Le député de La République en marche dresse

un tableau assez sombre. Selon lui, « il n'existe plus d'instance politique formelle décidant de l'allocation (...) de l'aide publique au développement ». Il propose donc que le ministère de l'Europe et des affaires étrangères soit le véritable maître-d'œuvre de cette politique multidimensionnelle (environnement, éducation, économie, droits de l'homme, démocratie) associant divers acteurs : « Les réseaux collaboratifs, les fondations, les organisations de la société civile, les entreprises privées ou des entités publiques se déploient en dehors des cadres traditionnels pour répondre à l'urgence des défis communs, la politique de développement doit être le moyen d'intégrer ces dynamiques nouvelles au cœur de nos relations avec les pays en développement. »

Il s'agirait ainsi d'orienter davantage d'argent vers la société civile, censée connaître le terrain, les besoins et la façon de remédier aux problèmes, au détriment des Etats, moins souples et réactifs. Cela suppose d'être en mesure d'identifier cette multitude d'acteurs locaux. Une tâche qui reviendrait aux ambassades. Seront-elles en mesure de relever ce défi, alors que le premier ministre a demandé une économie de 10 %, d'ici à 2022, de la masse salariale des personnels travaillant pour les réseaux de l'Etat à l'étranger ? Un projet de loi de programmation de la politique, la première du genre sous la V^e République, devrait être déposé au Parlement au premier semestre 2019. Son contenu permettra de mesurer si le pouvoir se donne les moyens de ses ambitions. ■